



Blason de la commune

Le Mot de l'équipe municipale

Après une année marquée par la crise sanitaire, le moment est venu pour notre commune de hiérarchiser nos priorités et d'avancer dans nos projets.

Au-delà des missions de service public qui constituent nos préoccupations quotidiennes (la voirie – la distribution d'eau et l'assainissement – les bâtiments communaux et le patrimoine bâti – le fonctionnement de l'école – la sécurité...), il nous faut engager les démarches pour pouvoir financer nos projets structurants :

- La maison Rascalou, achetée par la municipalité il y a 5 années, devait initialement être transformée en gîte rural. Après étude complémentaire, prise en compte de la demande de logements et compte tenu de la multiplication des gîtes et chambres d'hôtes sur la commune, il nous a paru plus cohérent de l'aménager en 3 logements mis en location.

- Le terrain de la gare (anciennement DDE) doit être viabilisé et aménagé pour devenir un éco-lotissement. Nous espérons pouvoir y accueillir cinq ou six familles, dans un avenir relativement proche. Un géomètre doit y définir les lots possibles pour pouvoir engager sa commercialisation.

- La maison du XV^{ème} siècle, au cœur du bourg, a été sauvée de la destruction ; cependant, les travaux réalisés pour la consolider ne permettent pas de la rendre habitable. Il nous faut maintenant l'aménager pourquoi pas en un lieu culturel et patrimonial.

- Avec la rénovation du pont, il nous faudra envisager, en lien avec le conseil départemental, la valorisation du centre bourg en aménageant les abords du pont et la traversée du village.

- La salle des fêtes et l'espace naturel de camping mériteraient d'être aménagés et rénovés pour faire de saint Izaire, une « station verte de vacances ». Des études avaient déjà été conduites par des membres de l'équipe municipale précédente. Elles mériteront d'être reprises et actualisées.

L'ensemble de ces projets sera présenté et discuté lors des permanences que nous tiendrons prochainement à Salelles, Faveyrolles et au bourg. Nous vous espérons nombreux lors de ces moments d'échange et de réflexion partagée.

Sommaire

P.1
Le mot de l'équipe
municipale

P.2
Infos mairie

P.7
Vie municipale

P.10
Vie locale

P.15
La vie des
associations

Infos Mairie

Ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 14 à 17 heures
Tél : 05.65.99.40.31
Permanence des élus : le samedi : 10h - 12h
www.saint-izaire.com
mairie.st-izaire@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.



La commune dispose de 3 défibrillateurs :

- 1 à Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
- 1 à Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
- 1 à Salelles sous le porche de l'église

Horaire déchetterie de Saint-Affrique :

Pour les particuliers et les professionnels sans rendez-vous

Été :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures 30
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures
Samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18heures



Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

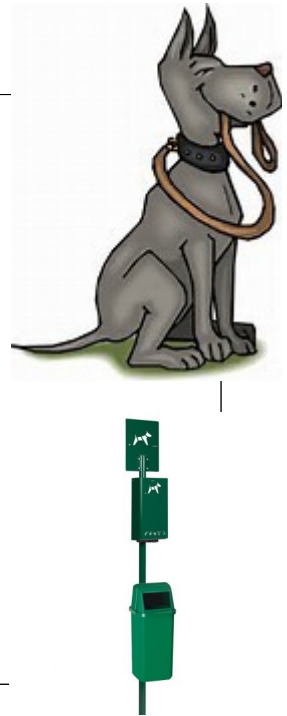
Nous avons mis à disposition au centre technique dit « Gare de Riols » un emplacement pour les déchets verts uniquement. On ne doit pas mélanger la terre avec autre chose ou déchets verts, il faut trier avant d'amener sinon le dépôt sera fermé.

Info mairie suite

DIVAGATION DES CHIENS :

Sur nos bulletins précédents, nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leur besoin un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.

Cela serait souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres et la propreté des rues.



NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie.

ACTIVITES :

Gym : mardi de 15h à 16 h dans le jardin du château

Jeux : jeudi à 14h au local à côté de la salle des fêtes

Suite info mairie



TRANSPORT A LA DEMANDE

Jours et horaires de fonctionnement 2020 - 2023

Le transport s'effectue depuis le lieu de résidence vers le point de destination choisi et/ou inversement, ouvert à tout le monde.

Transporteur : CAMBON , téléphone : 05.65.99.05.96 , l'usager réserve son trajet la veille du déplacement avant 12h.

Tarif : 2 € par personne aller/retour

6 points d'arrêt : Plateau ancienne gare - La Poste - La gare routière - le centre hospitalier - la zone du Bourguet - la maison des services à Vabres l'Abbaye. Renseignements à la mairie.

Lundi et mercredi départ Saint-Izaire entre 14h et 14h30 avec un retour entre 16h30 et 17h

Jeudi et samedi départ Saint-Izaire entre 9h et 9h30 avec un retour 11h30 et 12h.

CEREMONIES DE L'ARMISTICE

Pour célébrer le jour du souvenir, la municipalité se déplacera auprès de chaque monument ou plaque du souvenir des morts de la première guerre mondiale.

Rendez vous le jeudi 11 novembre à 9H30 à Salelles (église), à 10H15 à Faveyrolles (église) et à 11H au monument aux morts du bourg.

REPAS COMMUNAL

**LE DIMANCHE 12 DECEMBRE 2021
A PARTIR DE MIDI - SALLE DU PRESOIR**

Après une année d'absence, le traditionnel repas communal revient sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire – repas intergénérationnel ouvert à toutes et tous.

Offert aux personnes de plus de 65 ans par la municipalité.

Suite info mairie

« Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

La MSAP de Vabres l'Abbaye est un guichet unique qui offre à tous les publics, une aide, une écoute et un accompagnement dans toutes leurs démarches administratives (retraite, emploi, CAF, CPAM, impôts, perte de carte identité...)

ASSOCIATION DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DU SAINT-AFFRICAIN (ACGSA) - Le Point Info Senior

Les missions

Depuis 2013, l'ACGSA porte le dispositif Point Info Seniors, mis en place et soutenu par le Conseil Départemental de l'Aveyron, pour :

Vous informer sur vos droits, sur les différents services existants sur le territoire, sur les structures d'accueils et les établissements médico-sociaux, la constitution de certains dossiers...

Vous orienter et vous mettre en relation avec la structure compétente pour répondre à vos besoins.

Vous apporter une écoute et vous accompagner afin de vous guider dans certains choix (lieux de vie, sollicitation d'aide...).

Nous travaillons en collaboration avec les acteurs du territoire pour apporter une réponse au plus près des besoins de la personne.

ACGSA - Point info Seniors

Mme Audrey CABROLIÉ
Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 11 93 15 86



Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr
pointinfoseniors.acgsa@gmail.com
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>
Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>
Mail : pointinfoseniors.acgsa@gmail.com

Suite info mairie

Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des SEPT VALLONS

5 Place DE LA MAIRIE
12550 COUPIAC

NOUS CONTACTER :

 05 65 99 42 90

Horaires

Lundi : 8h30-12h30
Mardi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-16h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 8h30 - 12h30

Services proposés par cette association

- Garde d'enfants à domicile
- Livraisons de repas
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

Présentation

L'association ADMR des SEPT VALLONS intervient sur les communes suivantes : Brasc, Broquiès, Calmels-et-le-Viala, Coupiac, La Bastide-Solages, La Serre, Martrin, Montclar, Plaisance, Saint-Izaire, Saint-Juéry. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

VIE MUNICIPALE

BAPTEME CIVIL

C'est une première pour Monsieur Le Maire, ainsi que pour la mairie de célébrer un baptême civil. En effet M r et Mme Guillaume et Colleen VERHILLE, domiciliés « La Cardélarié », on décidé en ce jour du 31 juillet de donner un parrain et une marraine à leurs 2 enfants Killyan et Tessa. Après la cérémonie chacun a reçu un certificat de parrainage.



A PROPOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus sont à disposition en mairie

- Le 09 Juillet, le conseil municipal s'est réuni pour engager une demande de subvention afin de pouvoir assurer les travaux d'entretien du château : au programme cette année, la reprise des enduits détériorés suite à des infiltrations d'eau. Pour des travaux d'un montant de 8900 euros (HT), ont été demandés : 3560 € au ministère de la culture (40%), 1780€ au conseil départemental (20%) et 1780€ au conseil régional (20%) ce qui laissera à la charge de la commune 1780€.

Lors des questions diverses, un tour d'horizon de l'actualité de la commune a été effectué : retour sur les élections départementales et régionales avec un taux de participation honorable de 50% - actualités de la communauté de communes - Le suivi du château et du camping pour la saison estivale - Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes - La question des chats errants qui devient problématique - .

- Le 24 septembre, le conseil municipal s'est ouvert sur la question des chats errants avec une communication de Franck, docteur vétérinaire, faisant le point sur les risques de multiplication et sur la responsabilité des personnes qui les nourrissent. Pour information, ces personnes sont considérées comme leur propriétaire, avec les responsabilités légales que cela implique. Une rencontre sera prochainement organisée.

Ont ensuite été traités : l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes- l'aménagement de la maison Rascalou, l'adduction d'eau potable pour le Mas de Gascuel et les gîtes de Janolles. Ont également été abordés lors des questions diverses, l'aménagement d'une partie dégradée de la calade par une mobilisation citoyenne bénévole , la réouverture des chemins communaux, le point sur les procédures d'adressage, la réouverture de la bibliothèque de saint Izaire. Au final , un conseil riche en échanges directs et authentiques.

VIE MUNICIPALE

INFOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

LE PLUI VALIDE !

L'actualité estivale de la communauté de communes a été relativement dense avec la finalisation du **Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**, finalement approuvé le 21 septembre 2021. Ce plan constitue le cadre définissant les modalités de construction et d'aménagement possibles dans les prochaines années. Réalisé dans le respect des contraintes fixées par l'état, le PLUi prévoit une hausse démographique maîtrisée, porte une forte attention aux ressources en eau (pas de nouvelle construction possible sans ressource en eau), préserve l'espace agricole (densification des zones urbaines), envisage des programmes limités de construction de logements pour faire face à la démographie. L'ensemble des documents est à disposition en mairie.

SEBASTIEN DAVID : ANCIEN, NOUVEAU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES !

Le conseil communautaire de fin août a reconduit Sébastien David à la présidence de la communauté de communes, ainsi que les vice-présidents précédents. En effet suite à la démission de Monsieur Sébastien David pour cause de cumul de mandats et après sa démission en tant que député (suppléance d' Arnaud Viala), le conseil communautaire a reconduit sa composition précédente. Les prochaines élections des 10 et 17 octobre concerneront son renouvellement ou son remplacement au conseil départemental.

SIMPLIFICATION DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

A PARTIR DU MOIS DE NOVEMBRE, LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SERA SIMPLIFIEE : TOUS LES EMBALLAGES SERONT DESORMAIS A METTRE DANS LE SAC JAUNE ! Les emballages en plastique (pots yaourts, boîtes, barquettes...), en métal (capsules, blisters, couvercles, cannettes...), en polystyrène (barquettes alimentaires), les bouteilles en plastique, le papier, les briques alimentaires.... A mettre dans les SACS JAUNES ! En revanche, les objets contenus dans les emballages doivent rester dans les sacs noirs. Des affiches, des prospectus et des courriers seront adressés à chacun pour rappeler ces consignes de tri.

Il faut savoir qu'une tonne de déchets recyclés (sacs jaunes) coûte 73,74 euros (avec le transport et le recyclage), tandis qu'une tonne de déchets non recyclés (sacs noirs) qui finiront en enfouissement coûte 154,44 euros (taxes incluses). En moyenne, sur la communauté de communes, un habitant produit chaque année 256 kg d'ordures ménagères non recyclées (sacs noirs), tandis qu'il produit 71 kg de déchets recyclables. Le recours à des composteurs, et un meilleur recyclage des déchets permettent d'en réduire leur quantité et de faciliter leur traitement. Réduire nos déchets et améliorer leur traitement sont des impératifs essentiels pour notre environnement, ainsi que pour la réduction des coûts et des taxes fiscales qui alourdissent les impôts locaux.

Suite de la vie municipale



LA RENOVATION DU PONT : UNE PRIORITE

Le 22 septembre, lors de la réunion avec Sébastien David conseiller départemental et Arnaud Viala président du CD, la question de la rénovation du pont de Saint Izairé a été largement abordée. Voici les éléments qui ont été défendus par le Maire et son adjoint.

Depuis plus de six mois, le projet de rénovation /reconstruction du pont de saint Izairé a été présenté à la commune et à la population. C'est un chantier attendu qui aurait dû débuter en septembre. Les observations de la commune, ainsi que les réactions d'une partie des riverains, ont conduit le Conseil Départemental à engager des études complémentaires, avec un nouveau décompte des véhicules empruntant ce pont. Ceci étant, il devient urgent d'engager les travaux, avant que des mesures de limitation de circulation deviennent incontournables pour garantir la sécurité de tous.

Le pont est un élément de l'identité de saint Izairé, et au-delà, du territoire environnant. Il fait partie de son patrimoine et de son histoire. Après plus de vingt ans d'attente et au vu de son état de délabrement, sa rénovation doit se faire dans les meilleurs délais.

Si le projet de destruction totale / reconstruction n'est pas envisageable compte tenu du coût des travaux rapporté à son trafic, relativement limité, nous militons pour un projet qui assure la circulation des véhicules de tout type et des piétons en toute sécurité dans le cadre d'une circulation partagée respectueuse de chacun. Compte tenu des besoins de circulation au sein du village et du territoire environnant, nous militons pour une solution sans limitation de tonnage, même s'il faut pour cela alterner la circulation des véhicules, comme cela se fait déjà spontanément.

Attentive à la sécurité des piétons, en toutes circonstances, même lors du passage de convois de grande largeur, **la commune milite pour une voie piétons spécifique et protégée**, d'une largeur suffisante pour les landaus et les personnes à mobilité réduite.

Ce projet de rénovation est un projet global qui doit concerner la valorisation de l'ensemble du centre bourg. L'éclairage de ce pont et l'aménagement de ses abords doivent pouvoir être intégrés au projet afin de construire un ensemble architectural cohérent. Si la commune est prête à prendre sa part pour les abords et la mise en lumière, elle ne pourra assumer seule cette lourde charge financière.

Par ailleurs, en lien avec le Conseil Départemental, la commune sera vigilante pour réduire au maximum les nuisances du chantier, notamment les interruptions de circulation. Pour mener à bien ce projet, prenant en compte l'ensemble des besoins de notre commune, il nous faut travailler en bonne intelligence avec le Conseil Départemental, maître d'ouvrage et maître d'œuvre, financeur de ce projet. Au-delà des intérêts particuliers, il en va de notre responsabilité de préserver l'intérêt commun, la cohésion au sein de notre village et d'œuvrer au bien public pour l'avenir de notre commune.

Suite de la vie municipale

ENGAGER LA CONCERTATION LOCALE

Cette dernière année, la possibilité de concertation élargie des habitants a été difficile pour ne pas dire impossible au regard de la crise sanitaire.

Pour autant, nous avons maintenu les permanences tant au bourg que dans les villages de Salelles et de Faveyrolles pour favoriser un contact direct avec tous les habitants et présenter les projets portés par la municipalité.

Ces permanences seront reconduites prochainement : à Salelles le samedi 23 octobre à 17H , à Faveyrolles le jeudi 04 novembre à 20H30 et au bourg (salle des fêtes) le vendredi 19 novembre à 20H30

De plus, la municipalité souhaite profiter de l'amélioration de la situation sanitaire pour créer des commissions consultatives et proposer à l'ensemble des habitants de la commune de s'associer à la réflexion sur l'avenir de notre commune. Trois thématiques sont d'ores et déjà proposées :

« **Mieux vivre dans la commune** » ou comment améliorer les conditions de vie dans les villages (mobilité- commerces- alimentation- santé - solidarité-)

« **La politique de l'eau** » afin d'éclairer les choix à venir concernant la gestion de l'eau sur la commune.

« **Saint IZAIRE : petite cité de caractère** » ou comment animer notre patrimoine, mobiliser nos ressources et valoriser notre village, avec en perspective la possibilité de candidater au label « petite cité de caractère »

Bien entendu, la commune est à l'écoute d'autres propositions, notamment lors des permanences du maire du samedi matin, ou dans les villages, pour envisager d'autres thématiques.

Le prochain conseil municipal aura à se positionner sur ces commissions.

VIE LOCALE

DECLARATION DE LA MUNICIPALITE LORS DE LA FETE DU VILLAGE

Il y a cent vingt ans, en 1901, la loi Waldeck Rousseau, créait le droit de s'associer librement. La loi sur les associations fait partie de ces « grandes lois de liberté » qui permet à tout citoyen de se regrouper avec d'autres, pour mettre en commun des connaissances, des activités, des projets... afin d'œuvrer au bien commun ! Cette liberté contractuelle, ce bénévolat, sont d'autant plus remarquables qu'ils s'accompagnent d'une gestion désintéressée dans un monde où l'appât du gain, la perte de sens collectif et l'individualisme sont en constante progression.

Ce bénévolat, cet engagement volontaire constituent la force première d'une association et doivent être salués. Cette journée est l'occasion de valoriser leur action, même si les contraintes sanitaires ont parfois réduit le programme d'activités de l'été.

Consciente de la nécessité de favoriser des associations dynamiques, porteuses de projets ambitieux, avec la possibilité de projets inter associatifs menés en commun, la municipalité sait pouvoir s'appuyer sur l'action des associations de la commune pour participer à l'animation de notre territoire, fédérer les énergies et contribuer à la cohésion sociale indispensable dans un village comme le nôtre.

Longue vie aux associations. Merci à l'action de leurs adhérents !

Suite de la vie locale

UN ETE RICHE EN ANIMATIONS ET EN EXPOSITIONS

Tout au long de la saison estivale, nous avons pu participer à diverses animations avec le feu d'artifice, avec les mercredis des « amis de Salelles » (bals traditionnels - boules frites — auberges espagnoles ...), avec la fête du village, nouvelle formule, qui a connu un réel succès et avec des expositions de qualité (photographies- expo Brassens- aquarelles- multi-arts...). Des regrets cependant avec l'annulation du concert Brassens et du blues festival (Polysons) compte tenu du risque de contagion ...Mais ce n'est que partie remise pour l'année prochaine avec l'amélioration des conditions sanitaires.

Fin août, la municipalité a remercié l'ensemble des artistes et des producteurs qui ont exposé au château et leur a donné rendez-vous pour l'année prochaine avec une initiative d'ampleur : un salon multi arts sur un week end pour regrouper les artistes de la région.

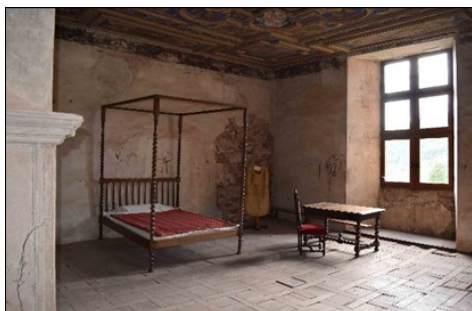


LE CHATEAU FAIT PEAU NEUVE

Comme chaque année, des travaux ont été engagés pour rénover le château et le maintenir en état. Cette année au programme : le reprise de la voute de la chapelle qui a subi des infiltrations. Des travaux pour un montant de 8900 euros HT.



Suite de la vie locale



Les membres de l'association « Vie et château » quant à eux, ont entrepris le réaménagement du château. La chambre des évêques retrouve quelques meubles d'époque, selon l'inventaire effectué en 1710 à la mort de Mr de Baradat.



VIVRE EN HARMONIE AVEC LES CHATS

La présence de nombreux chats sur Saint-Izaire nous interpelle et nous inquiète. La démographie importante (un couple non castré, en 4 ans, peut donner naissance jusqu'à 20 000 chatons), nous amène à réfléchir à l'harmonisation de leur vie dans leur milieu actuel : relations avec les autres chats, les autres animaux et l'Homme. Actuellement, nous recherchons des solutions et aimerions faire appel à tous les amoureux des chats pour nous aider dans cette démarche.

FRANCK CARON Docteur vétérinaire. SYLVIE MEUNIER conseillère municipale

REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT IZAIRE :

**TOUS LES MARDIS DE 16H A 18H A PARTIR
DU MARDI 19 OCTOBRE**



Après une année de fermeture, la bibliothèque fait peau neuve !

Une dizaine de volontaires se sont mobilisés pour assurer les permanences, proposer des ateliers ou des clubs et redonner vie à notre bibliothèque !

En partenariat avec la médiathèque intercommunale, le fonds de livres, de DVD, de documents sera renouvelé trois fois l'an et chaque utilisateur pourra commander des ouvrages, disponibles en une semaine. Des ateliers ont été envisagés autour de la création plastique, du crochet, d'activités orthographiques

Nous vous attendons le samedi 16 octobre de 16h à 17h45 à la bibliothèque de saint Izaire (en dessous de l'école) pour vous présenter l'équipe de bénévoles, écouter vos désirs et vous proposer des contes pour enfants et des lectures partagées !

Rendez-vous samedi 16 octobre et les mardis soirs : TOUS A LA BIBLIOTHEQUE !

Suite de la vie locale

LA RENTREE DES CLASSES ET LES PROJETS DE L'ECOLE

Nous avons rencontré la directrice de l'école pour faire le point de la rentrée scolaire, en amont du premier conseil d'école de l'année. Tout au long de l'année, nous aurons l'occasion de suivre et d'accompagner la vie de notre école.

La rentrée s'est-elle bien passée ?

la directrice : Oui, très bien. Nous comptons trois nouveaux élèves dans l'école. Nous avons 18 élèves cette année avec 1PS, 1MS, 1GS, 4CP, 3CE1, 2CE2, 2CM1 et 4CM2, dont 8 filles et 10 garçons.

Comment les enfants vivent-ils les consignes sanitaires ?

la directrice : Les enfants les vivent assez bien. Nous avons le même protocole sanitaire l'an dernier (lavage des mains régulier, aération et désinfection des locaux) et les enfants s'y sont habitués. Le plus contraignant reste le port du masque surtout pour les enfants les plus jeunes. A partir du lundi 4 octobre les élèves du primaire ne portent plus de masques en classe.

Avez-vous un ou des projets phares pour cette année ?

la directrice : Nous allons travailler toute l'année sur le thème de l'environnement et la biodiversité. En plus de ce qui sera fait en classe dans les différents enseignements, nous avons répondu à un appel à projet porté par le Museum de Toulouse et l'Education au développement durable du rectorat de Toulouse.

Nous espérons faire partie des écoles qui seront retenues. Pour faire suite au projet de plantation d'arbres mené avec la Mairie nous souhaitons continuer sur l'augmentation de la biodiversité dans la commune en créant des partenariats avec les collectivités locales et des associations. Nous participerons à la journée de la science à Rodez, une intervention du SYDOM devrait avoir lieu sur le thème des déchets, du tri et du recyclage. Nous envisageons également un voyage scolaire au mois de mars dans les Pyrénées.



Suite de la vie locale

Pour renforcer la sécurité des piétons et des élèves lors de leurs déplacements, un passage piéton et un couloir de déplacement ont été délimités sur la chaussée. Merci aux automobilistes de leur vigilance et d'une vitesse adaptée sur ce secteur.



Dans le cadre d'une campagne nationale de formation de la population aux gestes de premiers secours, la société Groupama, représentée par Mme Barbara CROS et Mr François Porcherot ont remis une trousse de premier secours à la directrice Fanny Travassac. Monsieur le Maire et son adjointe remercient Groupama pour cette belle initiative.

TRAVAUX

Cet été les fleurs ont été arrosé par Véronique et Joël. Avant la rentrée scolaire, Joël a repeint les 2 portes d'entrée à l'école. Du désherbage tous les mois avec des produits naturels, et aussi le relevé des compteurs d'eau.

Des bénévoles travaillent à refaire une partie de la calade sous le château avec des lauzes et un peu de ciment-colle. Nous les en remercions !



Suite de la vie locale

AU CHEVET DU CALVAIRE DE FAVEYROLLES

Une étude du calvaire pour engager les travaux de réfection a montré une dégradation importante du monument, notamment de la croix et du muret de soutènement. Il nous faudra descendre les statues, et les sabler pour les repeindre, remplacer la croix actuelle rouillée et fragilisée, ainsi que décaper le mur pour avoir un ensemble cohérent. Les travaux devraient commencer rapidement et durer quelques semaines.



LA VIE ET LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS

LA SEMAINE SANS MA VOITURE :

Sur proposition de l'association In'VD, la municipalité avec l'aide indéfectible des associations Les « Chemin Faisant » et « les Amis de Salelles », ainsi que la communauté de communes et le parc naturel Régional des Grands Causses ont organisé l'évènement « Une semaine sans MA voiture » qui s'est déroulé du 5 au 12 septembre à Saint Izaire.

Tout au long de cette semaine, les habitants de notre commune qui le souhaitaient ont pu expérimenter d'autres moyens de locomotions que la voiture individuelle. On pouvait y essayer et emprunter tout au long de la semaine deux voitures électriques neuves mises à disposition par le Garage Cros, ainsi que des Vélo à Assistance Electrique à 2, 3 ou 4 roues. Fromages et yaourts ont même eu droit à leur petit tour.



Suite : la vie et les actions des associations

Dans l'après midi du dimanche 5 septembre, l'association In'VD a présenté au public ces divers véhicules, et nous avons pu, entre autres, essayer les Quads Bikes (QBX) sur un circuit ludique installé à l'ombre des peupliers du camping de Saint Izaire.

QBX qui d'ailleurs ont rencontré un franc succès tout au long de la semaine, autant sur nos chemins escarpés que de retour à la salle des fêtes qui s'était transformés pour l'occasion en stand de réparation de crevaisons. Spéciales dédicaces à Gérard qui a réussi à crever à chaque sortie et à Joël qui a fait don de deux côtes flottantes pour la cause.



Pour clôturer cette belle semaine ensoleillée, nous avons randonné dimanche 12 septembre tous ensemble à vélo, VAE ou QBX jusqu'à la pleine de Bedos via la vélo route. Troisième dédicace, mais cette fois-ci à Robert, pour avoir mystérieusement arraché la selle de son VTT électrique. Mais plus de peur que de mal et à ce sujet merci à Jean-Marc, notre dépanneur en titre, qui a dû reprendre du service ce dimanche midi pour le secourir. Enfin, le traditionnel et convivial pique-nique des villages s'est tenu à l'ombre des peupliers. Une fois l'apéro offert par Chemin Faisant englouti, ce pique-nique fut l'occasion de conclure cette semaine d'échange sur la mobilité douce en milieu rural.



PS : Une vidéo sur cet événement, financée par l'association In'VD, est en cours de montage et vous sera présentée via le site internet et la page Facebook de la municipalité.

Suite : la vie et les actions des associations

EN NOVEMBRE : LE QUINE DU COMITE DES FETES ... Qu'on se le dise !



Le comité des fêtes de saint Izaire organise un quine le samedi 20 novembre à partir de 20H30 . QUINE TOUT PUBLIC avec à l'entracte un « quine des enfants ».

En gros lot, un panier garni d'une valeur de 300 euros avec des produits locaux issus des producteurs de notre territoire. Les conditions d'accès se feront au regard des consignes sanitaires en vigueur.

LE CONCERT DES QUATR'A STROPHES.... UN SUCCES PARTAGE ET APPRECIE !

Près d'une centaine de personnes a pu assister ce samedi 25 septembre au spectacle donné, à la salle des fêtes de saint Izaire, à l'initiative de l'association des amis de Salelles. Le groupe des « quatr'à strophes », a proposé un spectacle attachant faisant alterner des paroles et des notes, riche en émotion et en poésie avec des interprétations de grande qualité ! un spectacle qui a ravi le public et qui en appelle d'autres...



Suite : la vie et les actions des associations

LA JOURNEE DU PATRIMOINE : le château et le village

Lors des journées du patrimoine, le 17 et 18 septembre, l'association « Vie et château » a organisé des visites guidées du château et du village. Le public était au rendez-vous malgré les caprices de la météo. Après la découverte du château et son évolution au fil des siècles, une balade dans le village pour découvrir son histoire en empruntant calades et petites rues. Au détour d'une ruelle chacun pouvait découvrir les vieilles maisons aux façades et fenêtres parfois très surprenantes, l'emplacement des anciennes portes et des remparts. L'église a été ouverte à cette occasion.



Suite : la vie et les actions des associations

EN OCTOBRE, LE WEEK-END DES « FEMMES DE LA TERRE »

A l'occasion de la journée internationale (ONU), des femmes rurales destinée à célébrer le rôle des femmes en zone rurale et à attirer l'attention sur leur situation, les associations « des amis de Salelles » d'une part et « chemin faisant » d'autre part ont réuni leurs forces pour proposer une animation culturelle et sportive.

Au programme :

Samedi 16 octobre de 18H à 20H : conférence débat au château, par Louis Mercadié , écrivain, sur la naissance du féminisme au 19^e siècle à partir de la vie de Marie Talbot (entrée gratuite - respect des consignes sanitaires).

Dimanche 17 octobre : randonnée commentée de 7 km au Viala du Dourdou sur le chemin « des femmes de la terre » en partenariat avec la commune du Viala du Dourdou. Rendez-vous à 9H30 à la mairie du Viala pour un accueil café (Merci à « chemin faisant ») ; départ à 10 Heures.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux pour ce week end mémoriel et festif.

Samedi 16 octobre 2021

À 18h00, Salle du pressoir

Château de Saint Izaire

Entrée gratuite



Conférence de
Louis Mercadié, écrivain

La naissance du féminisme au
XIXe Siècle au travers de la vie
de Marie Talbot



Informations : Dominique 06 12 58 41 07



Dimanche 17 octobre 2021

Randonnée commentée

« Sur les chemins des femmes de la terre »

en partenariat avec la commune du Viala du Dourdou

Accueil café à partir de 9h30 à la mairie du Viala du Dourdou

Départ à 10h Randonnée de 7 km environ

Pass sanitaire et gestes barrières conformément à la situation sanitaire

Suite : la vie et les actions des associations

UNE OFFRE ARTISTIQUE ...AUX CANACS



Catherine Guyot, artiste sculptrice plasticienne, vous ouvre son atelier « nect'Arts » au hameau des Canacs 12480 Saint-Izaire. Cours et stages de sculpture, de modelage Terre ainsi que de Carnets de Voyage sont accessibles à tous. Vous pouvez venir seul (e)s ou en groupes.

Amateurs ou débutants, ces ateliers vous permettront de donner libre cours à vos capacités créatives dans un cadre de nature paisible et chaleureux.

Vous trouverez plus d'informations sur son site catherineguyot.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.

La mairie recherche une personne en capacité de se déplacer (permis de conduire et véhicule) ainsi qu'une bonne connaissance de la commune afin de recenser tous les habitants sur le territoire de la commune.

La participation aux réunions d'organisation est obligatoire. Une rémunération est prévue pour indemniser les frais de déplacement et le temps passé.

Contactez la mairie si cela vous intéresse.

